



## **L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES FAMILLES (FAFCE) ET LES SOINS PALLIATIFS**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Au terme de la vie ce n'est pas la durée mais la qualité qui est importante.**

Berlin le 22 janvier 2009: La Fédération des Associations de familles catholiques européenne (FAFCE) par la bouche de sa présidente Elisabeth Bussmann, se félicite du projet de résolution sur les « Soins palliatifs », qui sera présentée le 28 janvier au Conseil de l'Europe à Stasbourg. Les soins palliatifs mettent l'accent sur la qualité de l'existence en respectant le principe de l'inviolabilité de la vie ainsi que du droit à une vie de qualité. Pour les familles, dont un membre est atteint d'une maladie incurable, cette médecine traitant l'être dans son intégralité, représente une bonne alternative à une médecine « des appareils » qui ne vise que le maintien en vie à tout prix. Cette logique qui ne tient compte que de la maladie et non de l'être humain requiert qu'on lui oppose une conception de la vie positive et plus large. Ainsi on sauvegarde tant l'autonomie du malade, ses besoins humains comme son accompagnement spirituel.

Comme les soins palliatifs donnent un sens et une grande intensité à la fin de la vie, il est aussi possible de nouer des relations personnelles pleines d'espérance, ce qui permet au cercle familial de prendre congé du malade dans un esprit empreint de dignité.

Mme Bussmann remercie avec force les nombreux médecins, le personnel soignant ainsi que les bénévoles de ces hôpitaux spécialisés dans les soins palliatifs; dans le contexte du mépris de la vie exprimé par le débat sur l'euthanasie, qu'on peut qualifier de culture de la mort, les soins palliatifs offrent une culture humanisante et exemplaire de la vie.

Les Associations de Familles Catholiques d'Europe encouragent une discussion politico-sociale sur la valeur de l'existence humaine et de la fin de vie. Elles invitent en particulier les Etats européens à prévoir des possibilités de mise en œuvre des soins palliatifs, si prometteurs, afin de les développer dans le quotidien des systèmes de santé, ce qui permet en même temps de se conformer aux désirs des patients.

*La FAFCE est reconnue par le Conseil de l'Europe comme organisation non gouvernementale et entretient des liens avec les institutions européennes telles que la Commission et le Parlement européen. A l'intérieur nous nous considérons être un bureau de liaison permettant un échange d'expériences internationales dans les domaines de la politique familiale et de la pastorale. Les associations membres ainsi que l'organisation faîtière européenne sont des interlocuteurs catholiques importants dans le domaine de la famille. Vers l'extérieur nous représentons les intérêts de toutes les familles dans une perspective catholique.*